

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 4 mars 2024, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire André Rioux et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1	M. Gaétan Boutin # 2
M. Mathieu Breton # 3	M. Jocelyn Lantagne # 4
Mme Johanne Sabourin # 5	M. Yvon Lantagne # 6

Mme Martine Lachaine, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

**OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 19 h 30**

**2024-03-46     ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 février 2024
4. Adoption du procès-verbal du 15 février 2024
5. Correspondance et informations
  - a. Dépôt des états financiers madame Manon Labrecque
  - b. Demande d'appui amélioration de l'expérience visiteur
  - c. Demande de passage Cyclo-Titour
6. Adoption règlement sur les numéros civiques
7. Demande fonds d'aide au développement du milieu Desjardins
8. Soumission perceuse
9. Avis de motion règlement sur les nuisances
10. Autorisation de la CPTAQ
11. Embauche journalier
12. Rapport annuel 2023 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
13. Dépôt du rapport budgétaire du mois de février 2024
14. Adoption des dépenses
15. Varia : Embauche surveillant de chantier centre récréatif Dominic-Boutin

16. Période de questions du public
17. Levée

**Adoptée**

**2024-03-47     ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2024**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024.

**Adoptée**

**2024-03-48     ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 FÉVRIER 2024**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2024.

**Adoptée**

**CORRESPONDANCE :**

**2024-03-49     DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS MADAME MANON  
LABRECQUE**

Madame Manon Labrecque est venue faire le dépôt et expliquer les états financiers de l'année 2023. Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Breton et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des états financiers 2023.

**Adoptée**

**2024-03-50     DEMANDE D'APPUI AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE  
VISITEUR**

**CONSIDÉRANT QUE** la miellerie et la Buvette sont des éléments clés dans notre municipalité;

**CONSIDÉRANT QU'**un tel projet est innovateur et bénéfique pour la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** des améliorations sont toujours avantageuses pour les visiteurs ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil de donner leur appui à la miellerie. Par contre, les réglementations concernant le zonage doivent être respectées.

**Adoptée**

**2024-03-51     DEMANDE DE PASSAGE CYCLO-TITOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser le passage de la balade Cyclo Titour CMAC-Thyssen qui se déroulera dimanche le 16 juin 2024.

**Adoptée**

**2024-03-52     ADOPTION RÈGLEMENT SUR LES NUMÉROS CIVIQUES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Breton et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'abroger le règlement #175 et d'accepter le nouveau règlement 2024-268 concernant les numéros civiques.

**Adoptée**

**2024-03-53     DEMANDE FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU DESJARDINS**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery c'est vu octroyer une subvention de 750 000 \$ de chacun des paliers de gouvernement;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery en collaboration avec le comité des Loisirs doit également ramasser 750 000 \$ dans la collectivité;

**ATTENDU QUE** cette subvention est valide jusqu'en décembre 2026 pour réaliser la construction du centre récréatif Dominic-Boutin;

**ATTENDU QU'**avec la covid et la pénurie de main-d'œuvre les coûts des matériaux et du contrat ont extrêmement augmenté;

**ATTENDU QUE** cela a ralenti l'avancement du projet, qui a dû être retravaillé;

**ATTENDU QUE** Desjardins avait déjà signé pour donner 50 000 \$ pour la réalisation du projet;

**ATTENDU QUE** Desjardins c'est retiré du projet en 2023 constatant que les travaux n'avançaient pas aussi rapidement que voulu;

**ATTENDU QUE** nous sommes retournés en appel d'offres et le contrat fût octroyé aux constructions Benoit Doyon;

**ATTENDU QUE** les travaux de construction vont débuter au mois de mai 2024;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité par les membres du conseil :

**QUE** la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery demande à Desjardins de maintenir son soutien financier de 50 000 \$ pour la réalisation de la construction du centre récréatif Dominic-Boutin.

**Adoptée**

**2024-03-54     SOUSSION PERCEUSE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la soumission de Napa pièces d'auto pour un ensemble de perceuse avec batteries, chargeur et boîtier au coût de 498.00 \$ taxes non comprises.

**Adoptée**

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES**

Monsieur le conseiller Martin Thibeault donne un avis de motion et le dépôt du règlement sur les nuisances.

**Adoptée**

**2024-03-55     AUTORISATION DE LA CPTAQ**

Le propriétaire de la Ferme Lauka Holstein inc. souhaite obtenir de la Commission, le droit d'utiliser à des fins autres que l'agriculture une superficie supplémentaire de 1 000 mètres carrés, afin de bénéficier d'une superficie totale de 3 000 mètres carrés de terrain et de respecter la réglementation municipale en vue d'aliéner et lotir pour pouvoir cadastrer l'emplacement résidentiel et de procéder à la vente du lot # 5 202 516. Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Breton et résolu à l'unanimité par les membres du conseil de donner leur appui pour la demande d'autorisation de la CPTAQ d'aliénation, de lotissement et à des fins autres que l'agriculture.

**Adoptée**

**2024-03-56     EMBAUCHE JOURNALIER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité par les membres du conseil d'embaucher un journalier à 35 heures semaine qui débutera le 18 mars 2024.

**Adoptée**

**2024-03-57      RAPPORT ANNUEL 2023 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**ATTENDU QUE** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi a été attesté le 17 septembre 2009;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toutes les autorités locales parties prenantes à un schéma doivent adopter un rapport annuel pour l'exercice précédent;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery a fourni à la MRC d'Abitibi toutes les informations demandées pour la production d'un rapport pour l'année 2023, et ce tel que requis selon l'action numéro 35 du schéma en vigueur à la MRC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité par les membres du conseil :

**QUE** la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery adopte le rapport annuel 2023 tel que présenté.

**Adoptée**

**DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE FÉVRIER 2024**

**2024-03-58      ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Breton et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter les dépenses du mois de février 2024 et celles prévisibles de mars 2024, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois de février pour un total de 72 834.50 \$  
Versement par chèque C2400015 à C2400025  
Paiement en ligne sécurisée L240010 à L240018  
Paiement par transfert électronique P2400014 à P2400028

Consulter la liste complète dans le journal *Éveil campagnard* de mars 2024

Salaires payés en février 2024 pour un total de 13 337.44 \$  
D2400034 à D2400060

**Adoptée**

**VARIA :**

**2024-03-59**     **EMBAUCHE SURVEILLANT DE CHANTIER CENTRE RÉCRÉATIF  
DOMINIC-BOUTIN**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux du centre récréatif Dominic-Boutin débuteront bientôt;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux vont avoir besoin d'une certaine surveillance;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery a reçu une soumission pour un surveillant des travaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne d'engager Mathieu Nadeau de Nadeau gestion projet au coût de 125 \$ de l'heure pour la surveillance des travaux.

**Adopté**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2023-03-60**     **LEVÉE**

À 20h05, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Breton et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit, et est levée.

**Adopté**

\_\_\_\_\_  
André Rioux, maire

\_\_\_\_\_  
Martine Lachaine, directrice générale  
et greffière trésorière

Je, André Rioux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

